

2e « Journée sans voiture » de Paris : un périmètre beaucoup plus vaste

Dimanche 25 septembre, Paris organisera la 2e « Journée sans voiture » en l'élargissant à un périmètre beaucoup plus vaste. Balades insolites, itinéraires balisés...de nombreuses animations pour petits et grands permettront aux Parisiens et visiteurs de profiter pleinement de la capitale, sous un jour apaisé.

La première « Journée sans voiture », lancée en septembre dernier, a suscité l'engouement des Parisiens et des visiteurs, et a permis, le temps d'une journée, de réduire fortement les émissions polluantes et les nuisances sonores. De nombreuses villes étrangères ont imité Paris : New-York a organisé en avril sa première Journée sans voiture, et Casablanca et Marrakech en ont fait de même fin mai.

Forte de ce succès incontesté, Anne Hidalgo a annoncé le renouvellement chaque année de cet événement. La prochaine édition sera organisée dimanche 25 septembre, de 11h à 18h. Le périmètre contrôlé est 5 fois plus grand par rapport à la précédente édition, et concernera les 20 arrondissements. Sur l'ensemble du territoire parisien, la vitesse sera limitée à 20 km/h.

A pied, à vélo, en rollers, en triporteurs, en chars à voile... les Parisiens et amoureux de Paris sont invités à investir massivement les 648,15 km de chaussées fermés à la circulation, à travers des modes de déplacements et des pratiques à la fois conviviaux et respectueux de l'environnement. De nombreuses animations ludiques et pédagogiques seront proposées gratuitement aux petits et grands.

Depuis le début de la mandature, Anne Hidalgo et son adjoint Christophe Najdovski mettent en œuvre un plan ambitieux de lutte contre la pollution liée au trafic routier, dont la seconde étape sera mise en œuvre cet été. Il repose à la fois sur des mesures incitatives en faveur des modes de transports propres, et une interdiction progressive des véhicules polluants. En parallèle, Paris favorise l'utilisation des transports en commun et des modes de circulation plus respectueux de l'environnement (véhicules électriques, GNV, Autolib', Vélib', etc.).

Le déploiement du « Plan Vélo », qui doublera la longueur des voies cyclables d'ici 2020 grâce à un investissement de 150 M€, la piétonisation prochaine des berges de la rive droite de la Seine et le réaménagement de 7 grande places parisiennes sont autant d'autres mesures qui permettront d'améliorer le cadre de vie à Paris.

La « Journée sans voiture » est donc l'occasion d'illustrer cette politique volontariste en faveur des mobilités durables et d'une ville apaisée.

Plus d'info sur www.paris.fr/journeesansvoiture.